

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 11 août 2014**

Séance ordinaire du Conseil municipal de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue le lundi 11 août 2014 à 20h00, à la salle du Conseil municipal située au 555, rue Principale à Sainte-Brigide-d'Iberville, et à laquelle sont présents Mesdames les conseillères Diane Thériault et Carole Laroche ainsi que Messieurs les conseillers André Côté, Daniel Bonneau, Philippe Aeschlimann et Gaétan Coutu.

Absence: Monsieur le maire Mario van Rossum.

Les membres du Conseil municipal forment quorum sous la présidence de la mairesse suppléante, Madame Diane Thériault. Madame Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente. Monsieur Marc Drouin, officier désigné, est également présent.

1- Ouverture de la séance

À 20h00, la mairesse suppléante souhaite la bienvenue aux personnes présentes à cette séance et suggère de prendre un moment de réflexion.

2- Adoption de l'ordre du jour

2014-08-202

Copie de l'ordre du jour est remise aux membres du Conseil municipal. Lecture en est faite.

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Approbation des procès-verbaux
- 4- Affaires financières :
 - 4.1 Comptes à payer
 - 4.2 Période de questions
- 5- Correspondance
- 6- Heures d'ouverture du bureau municipal : modification
- 7- Cours de la FQM sur la gestion financière municipale : inscription
- 8- Cours de l'ADMQ « Rôles, relations et responsabilités de l'officier municipal en bâtiment et en environnement et du directeur général au quotidien » : inscription
- 9- Visites de prévention au 415, rue Principale : certificat de conformité de la compagnie d'assurance
- 10- Visites de prévention des bâtiments municipaux : correction d'anomalies
- 11- Voirie :
 - 11.1 Rapiéçage mécanisé et manuel 2014 : réception provisoire des travaux et paiement
 - 11.2 Rapiéçage mécanisé et manuel 2013 : réception finale des travaux et paiement
 - 11.3 Entretien d'hiver des chemins et des rues : appel d'offres public
 - 11.4 Déneigement des cours, des trottoirs et des bornes d'incendie : contrat
- 12- Développement domiciliaire de la zone Ra-10 : demande d'attestation du plan de drainage des terrains construits
- 13- Puits d'eau brute : fauchage du terrain
- 14- Terrain des loisirs : exterminateur pour les guêpes
- 15- Pacte rural 2014-2024 : proposition de projets des Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville
- 16- Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville : assistance pour les réunions

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 11 août 2014**

- 17- Chalet des loisirs : installation de gouttières
- 18- Festival de compétitions western de Sainte-Brigide : installation électrique non conforme et fumier sur le terrain des loisirs
- 19- Rapports de l'officier désigné, de la mairesse suppléante et des comités
- 20- Varia
- 21- Période de questions
- 22- Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour, tel que proposé.

Le « Varia » demeure ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3- Approbation des procès-verbaux

2014-08-203

Considérant que les membres du Conseil municipal ont reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 juillet 2014;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller André Côté

ET RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 juillet 2014, tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4- Affaires financières

4.1 Comptes à payer

2014-08-204

Une liste des comptes à payer au 11 août 2014 préparée par la directrice générale et secrétaire-trésorière et totalisant un montant de 35 918,39 \$ est présentée aux membres du Conseil municipal. Lecture en est faite.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU d'autoriser le paiement des comptes présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Murielle Papineau, directrice générale
et secrétaire-trésorière

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 11 août 2014**

4.2 Période de questions

La mairesse suppléante invite les personnes présentes dans la salle à poser leurs questions concernant les affaires financières de la Municipalité.

5- Correspondance

2014-08-205

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose aux membres du Conseil municipal la liste de la correspondance reçue en date du 11 août 2014. Lecture en est faite.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller André Côté

ET RÉSOLU d'accepter le dépôt de la correspondance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Nouveau Comité de la Fête nationale : demande de documents

2014-08-206

Considérant la lettre datée du 1^{er} août 2014 de Madame Jocelyne Dagesse, secrétaire du Comité de la Fête nationale, informant la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville de la constitution d'un nouveau Comité;

Considérant que les membres de ce nouveau Comité de la Fête nationale demandent à la Municipalité de leur remettre tous les documents relatifs à la Fête nationale;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Carole Laroche

ET RÉSOLU de remettre aux membres du nouveau Comité de la Fête nationale tous les documents relatifs à la Fête nationale.

Dissident : Monsieur le conseiller Gaétan Coutu.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

6- Heures d'ouverture du bureau municipal : modification

2014-08-207

Considérant qu'en raison du départ de la secrétaire municipale, le bureau municipal manque de personnel pour assurer les heures d'ouverture habituelles;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann

ET RÉSOLU que, pour la période du 12 au 29 août 2014 inclusivement, le bureau municipal fermera à 16h00, et ce, du lundi au vendredi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 11 août 2014**

7- Cours de la FQM sur la gestion financière municipale : inscription

Considérant que la Fédération québécoise des municipalités (FQM) offre un cours sur la gestion financière municipale et que Monsieur le maire Mario van Rossum est intéressé à y participer;

2014-08-208

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller André Côté

ET RÉSOLU :

- d'autoriser l'inscription de Monsieur le maire Mario van Rossum au cours sur la gestion financière municipale offert par la FQM le 13 septembre 2014 à Saint-Ignace-de-Stanbridge;
- d'autoriser l'émission d'un chèque au montant de 373,67 \$ pour le paiement de l'inscription de Monsieur van Rossum à ce cours;
- d'autoriser le remboursement des frais de déplacement, de repas et de stationnement de Monsieur van Rossum relativement à ce cours.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Murielle Papineau, directrice générale
et secrétaire-trésorière

8- Cours de l'ADMQ « Rôles, relations et responsabilités de l'officier municipal en bâtiment et en environnement et du directeur général au quotidien » : inscription

2014-08-209

Considérant que l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) offre un cours intitulé « Rôles, relations et responsabilités de l'officier municipal en bâtiment et en environnement et du directeur général au quotidien » et que Madame Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, est intéressée à y participer;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller André Côté

ET RÉSOLU :

- d'autoriser l'inscription de Madame Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, au cours intitulé « Rôles, relations et responsabilités de l'officier municipal en bâtiment et en environnement et du directeur général au quotidien » offert par l'ADMQ le 29 octobre 2014 à Bromont;
- d'autoriser l'émission d'un chèque au montant de 319,63 \$ pour le paiement de l'inscription de Madame Papineau à ce cours;
- d'autoriser le remboursement des frais de déplacement, de repas et de stationnement de Madame Papineau relativement à ce cours.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 11 août 2014**

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Murielle Papineau, directrice générale
et secrétaire-trésorière

9- Visites de prévention au 415, rue Principale : certificat de conformité de la compagnie d'assurance

2014-08-210

Considérant la résolution numéro 2014-04-82 par laquelle le Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville autorisait la Régie intermunicipale d'incendie à transmettre les avis d'infraction nécessaires au propriétaire du 415, rue Principale;

Considérant la résolution numéro 2014-06-153 par laquelle le Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville décidait de rencontrer le propriétaire du 415, rue Principale avant de procéder à l'envoi d'un avis d'infraction concernant les anomalies relatives à la prévention incendie;

Considérant que le Conseil municipal ne désire plus donner suite à ces deux résolutions;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann

ET RÉSOLU :

- de rescinder les résolutions numéros 2014-04-82 et 2014-06-153 adoptées antérieurement;
- de demander au propriétaire du 415, rue Principale de fournir à la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville un certificat de conformité récent de sa compagnie d'assurance pour cet immeuble à logements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10- Visites de prévention des bâtiments municipaux : correction d'anomalies

2014-08-211

Considérant que le technicien en prévention incendie (TPI) de la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville a effectué une visite des bâtiments municipaux les 5 et 6 août 2014 et a transmis à la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville trois lettres énumérant les diverses anomalies constatées au bureau municipal, au Centre municipal ainsi qu'au Chalet des loisirs;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Carole Laroche

ET RÉSOLU de procéder à la correction des anomalies constatées par le TPI au bureau municipal, au Centre municipal ainsi qu'au Chalet des loisirs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 11 août 2014**

11- Voirie

11.1 Rapiéçage mécanisé et manuel 2014 : réception provisoire des travaux et paiement

2014-08-212

Considérant que le Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a octroyé le contrat pour la réalisation des travaux de rapiéçage mécanisé et manuel 2014 à Béton Mobile St-Alphonse inc. (réf. résolution No 2014-03-51);

Considérant que les travaux sont terminés;

Considérant que l'officier désigné recommande au Conseil municipal la réception provisoire des travaux;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller André Côté

ET RÉSOLU :

- de procéder à la réception provisoire des travaux de rapiéçage mécanisé et manuel 2014 réalisés par Béton Mobile St-Alphonse inc. sur les routes municipales;
- d'autoriser l'émission d'un chèque de 192 185,12 \$ (taxes incluses) à Béton Mobile St-Alphonse inc. pour le paiement du contrat et de retenir un montant de 21 353,90 \$ (taxes incluses) à titre de garantie des travaux, et ce, conformément au contrat;
- d'affecter un montant de 35 000 \$ du *Fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques* provenant du droit exigé à l'exploitant de la sablière sur le territoire de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Murielle Papineau, directrice générale
et secrétaire-trésorière

11.2 Rapiéçage mécanisé et manuel 2013 : réception finale des travaux et paiement

2014-08-213

Considérant que le Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a octroyé le contrat pour la réalisation des travaux de rapiéçage mécanisé et manuel 2013 à Pavages Maska inc. (réf. résolution No 2013-03-51);

Considérant que ces travaux ont été effectués conformément aux exigences du devis;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 11 août 2014**

Considérant que l'officier désigné recommande au Conseil municipal la réception finale des travaux;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU :

- de procéder à la réception finale des travaux de rapiéçage mécanisé et manuel 2013 réalisés par Pavages Maska inc.;
- d'autoriser l'émission d'un chèque de 13 841,92 \$ (taxes incluses) à Pavages Maska inc. en paiement des sommes retenues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Murielle Papineau, directrice générale
et secrétaire-trésorière

11.3 Entretien d'hiver des chemins et des rues : appel d'offres public

2014-08-214

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Philippe Aeschlimann

ET RÉSOLU :

- d'autoriser la préparation et la publication d'un appel d'offres public sur le Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) ainsi que dans un journal local en vue d'obtenir des soumissions pour l'entretien d'hiver des chemins et des rues de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville pour les saisons d'hiver 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017;
- de modifier l'article 21.1 du devis comme suit :
L'adjudicataire doit procéder à l'épandage de sel ou de sel et pierre abrasive exclusivement de manière à ce que le centre de la route soit libre de glace en tout temps (1,2 mètre de largeur). Au besoin et selon les indications des représentants autorisés de la Municipalité, l'adjudicataire devra épandre du sable sur les routes.

Dissident : Monsieur le conseiller André Côté qui est contre la modification de l'article 21.1 du devis.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

11.4 Déneigement des cours, des trottoirs et des bornes d'incendie : contrat

2014-08-215

Considérant que lecture est faite des soumissions reçues pour le déneigement des cours, des trottoirs et des bornes d'incendie pour les saisons d'hiver 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017, à savoir:

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 11 août 2014**

	<u>Saison 2014-2015</u>	<u>Saison 2015-2016</u>	<u>Saison 2016-2017</u>	<u>TOTAL 3 saisons</u>
Déneigement Manu	13 797,00 \$	14 026,95 \$	14 371,88 \$	42 195,83 \$
Multi-Services Extérieur				
Surprenant inc.	15 981,52 \$	15 981,52 \$	15 981,52 \$	47 944,56 \$

Considérant que la soumission de Déneigement Manu comporte des irrégularités;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller André Côté

ET RÉSOLU :

- d’octroyer le contrat pour le déneigement des cours, des trottoirs et des bornes d’incendie pour les saisons d’hiver 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 à Multi-Services Extérieur Surprenant inc., le tout pour un montant de 47 944,56 \$ plus toutes les taxes applicables;
- d’autoriser Madame Diane Thériault, mairesse suppléante, et Madame Murielle Papineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer le contrat pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d’Iberville.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

12- Développement domiciliaire de la zone Ra-10 : demande d'attestation du plan de drainage des terrains construits

2014-08-216

Considérant qu'il a été constaté par l'officier désigné de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville que le drainage des terrains construits dans le développement domiciliaire de la zone Ra-10 ne semblait pas respecter les normes fixées dans le plan d'aménagement d'ensemble (PAE);

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU de demander aux promoteurs du développement domiciliaire de la zone Ra-10 de fournir à la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville une attestation de conformité du plan de drainage des terrains construits apparaissant sur le plan d'aménagement d'ensemble (PAE), le tout certifié par l'ingénieur ayant préparé les plans.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

13- Puits d'eau brute : fauchage du terrain

2014-08-217

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU d’autoriser le fauchage du terrain au puits d'eau brute par Ferme Charbonneau & Frères, au taux de 85 \$ l'heure pour un travail évalué à environ deux heures, le tout pour un montant maximal de 200 \$ plus toutes les taxes applicables.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 11 août 2014**

14- Terrain des loisirs : exterminateur pour les guêpes

2014-08-218

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU d'autoriser l'extermination des guêpes sur le terrain des loisirs par B.E.S.T. Extermination, selon les termes de la soumission datée du 7 août 2014, le tout pour un montant de 350 \$ plus toutes les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15- Pacte rural 2014-2024 : proposition de projets des Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville

Lors de la séance tenue le 7 juillet 2014, la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a demandé aux Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville inc. de soumettre leurs projets par écrit à la Municipalité, et ce, en vue de l'obtention d'une subvention dans le cadre du Pacte rural 2014-2024 (réf. résolution No 2014-07-195).

Les membres du Conseil municipal prennent connaissance de la liste des projets soumis par les Loisirs. Ces projets seront analysés lorsque les montants du Pacte rural seront connus.

16- Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville : assistance pour les réunions

2014-08-219

IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Carole Laroche

ET RÉSOLU d'autoriser Monsieur Marc Drouin, officier désigné, à assister aux réunions des Loisirs de Ste-Brigide-d'Iberville inc. durant les mois d'août et de septembre 2014 et à rédiger les procès-verbaux de ces réunions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17- Chalet des loisirs : installation de gouttières

2014-08-220

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU d'autoriser l'installation de gouttières au Chalet des loisirs par L. M. Landry, le tout pour un montant de 515 \$ plus toutes les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18- Festival de compétitions western de Sainte-Brigide : installation électrique non conforme et fumier sur le terrain des loisirs

2014-08-221

Considérant qu'il a été constaté qu'une installation électrique du Festival de compétitions western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. était non conforme;

Considérant qu'il a également été constaté que du fumier était resté sur le terrain des loisirs suite à la tenue de certaines activités du Festival;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 11 août 2014**

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Daniel Bonneau

ET RÉSOLU de demander à Monsieur Jean Giguère, président du Festival de compétitions western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc.:

- de voir à ce que toute installation électrique soit conforme et approuvée par le Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville avant sa mise en place;
- de voir à ce que le fumier soit ramassé après la tenue de chaque activité du Festival de compétitions western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19- Rapports de l'officier désigné, de la mairesse suppléante et des comités

Monsieur Marc Drouin, officier désigné, présente au Conseil municipal un rapport verbal concernant ses activités pour le mois de juillet 2014.

Chacun des membres du Conseil municipal fait un rapport verbal de ses activités.

20- Varia

20.1 Projets pour un terrain à la « Sortie 48 »

2014-08-222

Considérant que les administrateurs de la compagnie 2757-0639 Québec inc., propriétaires d'un terrain à la « Sortie 48 », ont présenté des demandes à plusieurs reprises à la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville pour divers projets sur ce terrain;

Considérant que le Conseil municipal n'a pas l'intention d'étudier de nouveaux projets sur la base de demandes imprécises présentées verbalement ou par courriel;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU de demander aux administrateurs de la compagnie 2757-0639 Québec inc. de soumettre les projets pour leur terrain à la « Sortie 48 » par écrit à la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville, incluant un plan d'aménagement, une description des usages et des infrastructures publiques, ainsi que leurs attentes face à la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.2 Poste de secrétaire-réceptionniste : comité de sélection

2014-08-223

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Daniel Bonneau

ET RÉSOLU que Monsieur le maire Mario van Rossum, Mesdames les conseillères Diane Thériault et Carole Laroche, Messieurs les conseillers Philippe Aeschlimann et Gaétan Coutu ainsi que Madame Murielle Papineau,

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 11 août 2014**

directrice générale et secrétaire-trésorière, fassent partie du comité de sélection en vue de choisir la personne qui sera embauchée pour occuper le poste de secrétaire-réceptionniste au bureau municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.3 Lettre de remerciement à Stéphane Surprenant et Yannick Robert

Madame la conseillère Carole Laroche demande un suivi concernant la lettre de remerciement à Messieurs Stéphane Surprenant et Yannick Robert pour le travail accompli à titre de bénévoles responsables de trouver un coordonnateur des loisirs pour la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville (réf. résolution No 2014-05-120).

Étant donné que Monsieur le maire Mario van Rossum est absent, ce sujet est reporté à la prochaine séance du Conseil municipal.

20.4 Lettre de remerciement à Madame Adrienne Daigneault

2014-08-224

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU de transmettre une lettre à Madame Adrienne Daigneault, afin de la remercier pour le travail accompli relativement à l'organisation de la Fête nationale, et ce, pendant plus de 30 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.5 Programme de subvention « Un Canada branché »

2014-08-225

Considérant que Développement Internet Haut-Richelieu (DIHR) désire présenter une demande de subvention dans le cadre du programme « Un Canada branché » afin d'implanter un réseau de fibre optique sur le territoire de la MRC du Haut-Richelieu, et ce, dans les secteurs n'ayant pas accès à un réseau câblé d'Internet haute vitesse;

Considérant que, pour les fins de ce programme, le territoire de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a été divisé en sept hexagones et que seulement trois hexagones sont présentement admissibles à la subvention, soit les numéros Qc 4536 0731, Qc 4531 0731 et Qc 4527 0731;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU de demander à Industrie Canada la reconnaissance des quatre autres hexagones de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville, soit les numéros Qc 4539 0730, Qc 4534 0730, Qc 4529 0730 et Qc 4534 0731, afin qu'ils deviennent admissibles au programme de subvention « Un Canada branché ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21- Période de questions

La mairesse suppléante invite les personnes présentes dans la salle à poser leurs questions.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 11 août 2014**

2014-08-226

22- Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Gaétan Coutu

ET RÉSOLU de lever la séance à 21h05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Diane Thériault,
mairesse suppléante

Murielle Papineau, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Mario van Rossum, maire

Attestation relative à la signature des résolutions

Je, soussignée, Diane Thériault, mairesse suppléante, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Diane Thériault, mairesse suppléante